

■ **Accord Intérim SA**, à Genève, exploitation d'une agence de placement de personnel fixe et temporaire (FOSC du 12.07.2002, p. 8). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 05.11.2002. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Accord Intérim SA, en liquidation**. Les pouvoirs de Perrotta Angelo et Poma Antonina sont radiés. Liquidatrice: Scirocco Maria, jusqu'ici administratrice, laquelle continue à signer individuellement.

Journal no 11804 du 08.11.2002
(00727554 / CH-660.0.763.990-3)